



Carnet de campagne

HAUTE-GIRONDE

Marine Le Pen à Cavignac pour présenter les candidats girondins

Depuis quelques mois, Edwige Diaz, candidate à la mairie de Saint-Savin et secrétaire départementale du Rassemblement National (RN), travaillait à la venue d'une tête d'affiche de son parti. Ce sera sa présidente Marine Le Pen, qui se rendra à Cavignac pour y tenir une conférence de presse présentant les 30 candidats girondins têtes de liste (dont 10 en Haute-Gironde) suivi d'un pot de l'amitié ouvert (uniquement) aux militants, dans le restaurant Autour du Grill.

SAINT-SAVIN

Picotin soutient Renard

Daniel Picotin, ancien député, maire de Saint-Ciers-sur-Gironde, conseiller général et conseiller régional, assure qu'il ne reviendra pas en politique, mais face au Rassemblement National, ce centriste modéré du Parti radical valoisien ne peut laisser le parti d'extrême droite tisser sa toile en Haute-Gironde. « Je soutiens Alain Renard face à l'extrême droite. Toute son histoire, et celle de ma famille, est liée aux

combats contre les extrêmes.

Comme mon maître en politique, le général Chaban-Delmas, je ne transige pas avec l'extrême droite. Je ne peux pas laisser faire ce qui se noue à Saint-Savin et j'assisterai au meeting d'Alain Renard, un opposant politique que j'ai souvent combattu. »

... et Renard prépare sa réunion bilan de campagne

Alain Renard (PS) continue sa campagne de terrain et annonce une réunion bilan avec présentation de sa liste et des axes de la campagne le 28 février à 19h à la salle des halles. « Pour moi, pas de venue de cadors de la politique, mais une campagne au plus près du terrain », assure le maire sortant.

Première réunion publique pour Edwige Diaz

Une semaine après avoir reçue Marine Le Pen à Cavignac, la candidate du RN, Edwige Diaz, organisera le 14 février son premier meeting dans la salle des halles à 19h où elle présentera sa liste.

SAINT-TROJAN

Le maire se représente

Lors de la cérémonie des vœux du 31 janvier, Bruno Gravino, 54 ans, maire depuis 2008, a conclu son discours par l'annonce de sa

candidate aux prochaines élections municipales, indiquant au

passage le renouvellement à 98 % de l'équipe actuelle et sa volonté de poursuivre son engagement envers les administrés de sa commune de 352 habitants.

SAINT-AUBIN-DE-BLAYE

Précision

Suite à notre article présentant la candidature de Philippe Rucelle dans notre précédent numéro, le quotidien *Sud Ouest* tient à préciser que la collaboration avec ce dernier s'est estompée « il y a trois semaines ».

GÉNÉRATION ÉCOLOGIE

Des candidats aux municipales

Le conseil exécutif du 30 janvier du parti écologiste, Génération écologie, a investi Elisa Lorente, candidate sur la liste de Raymond Rodriguez à Gauriac, Kévin Bonhonnou, candidat sur la liste de Marc Martinez à Prignac-et-Marcamps et Hélène Richet, candidate sur la liste de Célia Monseigneur à Saint-André-de-Cubzac.

Comment « Haute Gironde » traite les élections municipales

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020, mais la campagne des candidats est d'ores et déjà lancée. Un sacré défi pour notre journal couvrant les 62 communes de l'arrondissement de Blaye, et s'engageant à couvrir en toute équité ce rendez-vous majeur de la vie locale.

Pour se faire, notre rédaction s'est fixée plusieurs règles que nous publions ici pour informer les intéressés ainsi que nos lecteurs.

1/ Si jusqu'à notre édition du vendredi 3 janvier, nous publions les présentations des candidats têtes de liste souhaitant se déclarer, désormais nous ne publierons plus qu'un seul article par candidature (présentation de la liste et du programme).

Ce, jusqu'au journal du vendredi 6 mars 2020, une semaine avant le scrutin du premier tour.

Les cinq anciens chefs-lieux de canton (Blaye, Saint-André-de-Cubzac, Bourg, Saint-Savin et Saint-Ciers-sur-Gironde) feront l'objet d'éditions spéciales (une par commune) courant février, mars regroupant la présentation de l'ensemble des listes candidates (tête

de liste, photo de liste, programme détaillé).

2/ Toutes les têtes de liste déclarées par commune feront l'objet d'un diaporama publié dans l'édition du vendredi 13 mars, soit deux jours avant le scrutin du premier tour.

Idem pour la parution du vendredi 20 mars, deux jours avant le scrutin du second tour.

3/ Notre journal ne couvrira pas les réunions publiques, inaugurations de campagne et autres rendez-vous s'inscrivant dans la campagne des municipales.

En revanche, nous invitons les candidats à nous adresser en amont leurs informations (dates, lieux et heures de réunion publique par exemple) via l'adresse mail redaction@hautegironde.fr

Nous les annoncerons dans notre carnet de campagne, où s'ajouteront également des informations émanant de la rédaction.

La rédaction

POLITIQUE

La colère de Maître Picotin

Ancien élu local et député de la Haute-Gironde, avocat au barreau de Bordeaux, Daniel Picotin ne décolère pas contre la réforme des retraites qui menace la profession d'avocat

Daniel Picotin a marqué l'histoire politique récente par

ses fonctions passées de maire de Saint-Ciers-sur-Gironde (1989-2008), conseiller général du canton de Saint-Ciers (1985-1998), député (Parti radical valoisien) (1993-1997) et conseiller régional (1998-2010). On le connaît aussi depuis 1981 comme avocat, spécialiste des sectes. Mais on ne le connaissait pas encore comme manifestant. Depuis cinq semaines, cette figure du barreau de Bordeaux est en effet de toutes les manifestations, n'hésitant pas à aller au contact des forces de l'ordre et à mobiliser ses confrères. Ce centriste historique n'hésite pas à exprimer son opposition sur la réforme des retraites sur les marches du palais de justice bordelais et même auprès de Cédric Villani, le candidat (ex-LREM) à la



Me Daniel Picotin face aux gendarmes la semaine dernière. En 1968, c'était le manifestant Daniel Cohn-Bendit qui souriait sur la célèbre photo. Les rôles sont inversés en 2020...

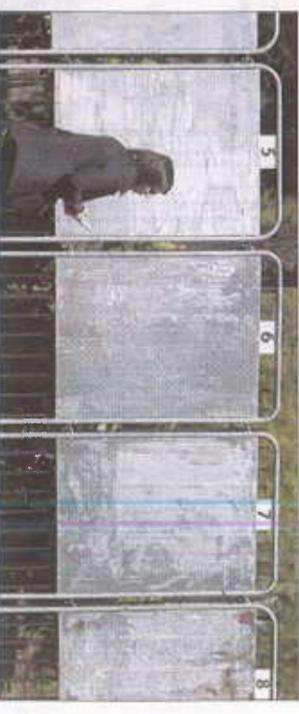
Photo DR

mairie de Paris. « Ce n'est pas un retour en politique, nous indiquent-il, mais je suis déterminé à manifester pour faire échouer cette réforme. La grève dure depuis des semaines et la profession est en difficulté. 30 % des avocats risquent de disparaître, surtout les petits cabinets. »

Ce cri de colère, après l'avoir exprimé à la Cour d'assises il y a quelques jours, après avoir envoyé une lettre au Bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux, il le pousse face à la députée LREM Véronique Hammerer, vendredi 7 février, en présence de nombreux avocats et des élus de divers bords

à la mairie de Pugnac. « On agresse la profession d'avocat, moi qui ai voté et fait voter pour Macron et ses amis, je suis écœuré. Je vais expliquer à la députée les enjeux de cette loi et l'inciter fortement à ne pas voter le texte tel que présenté. » L'ancien député poursuit: « J'ai appris au cours de la longue carrière politique que j'ai menée que la politique n'était rien d'autre qu'un rapport de force. Rien n'est perdu pour les avocats si nous nous montrons déterminés et intraitables face au gouvernement ! »

Christophe Meynard



L'ordre des panneaux sera décidé par le maire ou la sous-préfète

Photo DR

es élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les candidats souhaitant se présenter dans une municipalité doivent impérativement déposer leurs déclarations de candidatures

à la sous-préfecture de Blaye.

Pour le premier tour des élections municipales et communautaires, le dépôt des candidatures se fera du lundi 10 février au jeudi 27 février à 18h.

En cas de second tour, le dépôt des candidatures aura lieu du lundi 16 mars au mardi 17 mars.

Il est recommandé aux candidats de prendre rendez-vous sur l'espace dédié ouvert à compter du mardi 4 février : <http://www.rdv-mun.gironde.gouv.fr>

Les candidats devront déposer un dossier complet, qu'ils peuvent constituer à partir des documents à leur disposition sur le site inter-

net de la préfecture. Ils se verront remettre ensuite un récépissé de dépôt.

La recevabilité de la déclaration sera validée par l'envoi d'un récépissé définitif par voie électronique.

Attribution des emplacements d'affichage

- Pour les communes de moins de 1000 habitants, les emplacements sont attribués par le maire dans l'ordre d'arrivée des demandes d'attribution qui lui seront faites.

- Pour les communes de 1000 habitants et plus, l'attribution des emplacements d'affichage aura lieu par tirage au sort à la préfecture de la Gironde le vendredi 28 février.

Le résultat du tirage au sort sera communiqué aux maires des communes concernées et sera publié sur le site internet de la préfecture.